LA CIMR RÉVOLUTIONNE LA RETRAITE

Pour la première fois au Maroc, la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite lance une technologie de pointe pour concilier sécurité et confort pour ses allocataires!



La CIMR vous permet aujourd'hui d'attester de votre vie à distance, sans que vous ayez à vous déplacer physiquement. Utilisez simplement l'application mobile **CIMR DIALCOM** dotée de la technologie de reconnaissance faciale par selfie dynamique.



Simplifier votre vie de retraité!



ATTESTER DE SA VIE EN 5 ÉTAPES :

1. Je télécharge l'application mobile **CIMR DIALCOM** depuis PlayStore.





2. Je m'enrôle depuis mon passeport biométrique. Si je ne dispose pas de passeport ou si mon Smartphone n'est pas doté du système Android et de la technologie NFC, je m'enrôle depuis l'agence CIMR.

3. Je m'authentifie et j'active mon compte en prenant un **selfie** bien clair et en renseignant soigneusement les informations demandées.





4. J'accède à mon compte en utilisant mon **identifiant** ainsi que mon nouveau mot de passe.

5. J'atteste de ma vie trimestriellement durant les 20 premiers jours du mois de janvier, avril, juillet et octobre en vue d'assurer la régularité de paiement de ma pension.





Un coût moindre pour simplifier davantage votre vie de retraité : 2.50 dhs TTC / mois.

Téléchargez l'application sur :



Siège social

100, Boulevard Abdelmoumen -20340 Casablanca Tél. : 0522 42 48 88 - Fax : 05 22 25 14 85

www.cimr.ma